Les éléments de perception sociale se fondent sur la ruralité du secteur

Ci-contre à gauche :

- *Vue A : Gerberoy, labellisé parmi les "Plus Beaux Villages de France"*
  (photo : MATUTINA)
- *Vue B : La coulée verte, en vallée de la Selle*
  (source : DR)
- *Vue C : La cathédrale de Beauvais et son aspect au XVIe siècle*
  (source : talou4960.unblog.fr et site L'esprit de l'escalier)
- *Vue D : Musée de la vie agricole et rurale d'Hétomesnil*
  (source : site institutionnel)
- *Vue E : le petit suisse original, un produit du Pays de Bray*
  (source : DR)
- *Figure 22 : Carte des perceptions sociales*
  (source : Atlas des paysages de l'Oise ; de la Somme - comités départementaux de tourisme de l'Oise et de la Somme)

5.3 - Perceptions sociales

Les perceptions sociales d'un territoire sont aujourd'hui largement organisées autour du tourisme, qui valorise ses éléments actuels ainsi que certaines de ses représentations, en particulier lorsqu'elles sont liées à d'importants événements historiques ou à l'image qu'en ont transmis les artistes, écrivains ou poètes.

Le département de l'Oise recèle de nombreux domaines liés à son histoire commune avec l'Île-de-France, ceux-ci sont hors périmètre (Chantilly, Pierrefonds…).

L'image revient également de la cathédrale de Beauvais, un édifice très connu, dont la construction reste inachevée par rapport aux plans originaux. Dans des temps assez reculés, Beauvais avait gagné sa prosperité en se situant sur la route entre les villes du Nord de l'Europe et Paris. La ville de Beauvais et son aéroport de Tillé, est en outre le point d'arrivée de nombreux vols internationaux à prix moderés.

Le département de l'Oise, et celui de la Somme, veulent valoriser l'aspect bucolique des vallées. Un chemin de grande randonnée est présent et l'ancienne voie de chemin de fer d'Amiens à Beauvais est un chemin de promenade sous le nom de "Coulée verte". Le village de Gerberoy, faisant partie de la liste des "Plus Beaux VIllages de France", ainsi que le Pays de Bray a proximité, forment une transition entre la Picardie et la Normandie. Le petit suisse est originaire du Pays de Bray. Il s'inspire à l'origine d'une méthode ancestrale du canton de Vaud (Suisse). Enfin, le patrimoine rural possède parfois une inscription à l'inventaire des monuments historiques. Un musée rappelle la vocation agricole de la région. L'agro-tourisme est également représenté par l'accès aux produits du terroir (produits de la ferme : cidre, volailles…).

Des espaces de loisirs sont fréquentés par les citadins. Le parc Saint-Paul, à l'entrée du Pays de Bray venant de Beauvais, par exemple, fait fréquemment de la publicité en région parisienne.

Ainsi, l'image qui se dégage du territoire est celle d'un secteur "campagnard" posssédant un patrimoine historique et rural, associé à des zones de loisirs "verts", formant une sorte "d'hinterland" attractif pour les métropoles contemporaines proches, et en premier lieu celle d'Ile-de-France.

Figure 23
Carte du contexte éolien

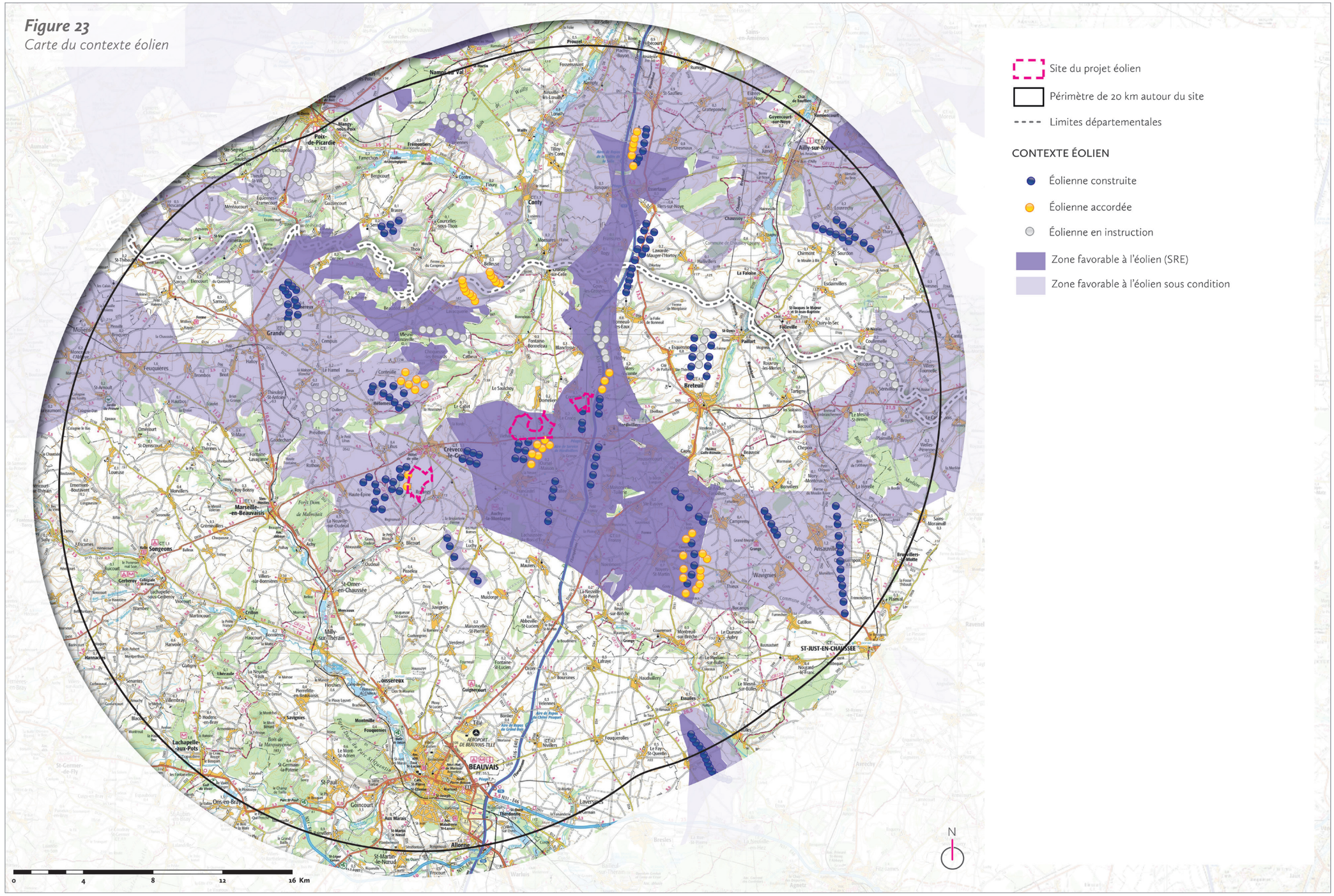

Le site de projet s'insère dans un zonage favorable et favorable sous condition à l'éolien.La région Picardie constitue une région où le développement éolien est engagé depuis longtemps et est désormais bien présent.

■ *Ci-contre à gauche :*

- *Figure 23 : Carte du contexte éolien dans le périmètre d'étude*

  (source : DREAL Picardie - fond IGN 1/100.000)

■ *Ci-contre à gauche :*

- *Vue A : Carte des enjeux du patrimoine architectural*

  (source : SRE - DREAL Picardie)
- *Vue B : Carte des paysages à petite échelle*

  (source : SRE- DREAL Picardie)
- *Vue C : Carte des paysages emblématiques*

  (source : SRE - DREAL Picardie)

6 - LE SITE ET SES ENJEUX

6.1 - Présentation dans le Schéma Régional Éolien (SRE)

Le Schéma Régional Éolien (SRE), annexe du SRCAE, a été instauré par la loi du 12 juillet 2010. Il définit des objectifs quantitatifs de puissance pour la région Picardie au regard des objectifs nationaux.

Ce document demande de prendre en compte certaines spécificités de chaque territoire pour lesquel le développement de l'énergie éolienne est possible. Le SRE est un document réglementaire dont les prescriptions sont obligatoires. Il définit un zonage de possibilités de développement éolien qui a force de droit. Ce zonage n'est pas que paysager et patrimonial mais prend en compte l'ensemble des contraintes techniques et environnementales. La présente étude intègre les attendus du SRE, en matière paysagère et environnementale.

6.2 - Le contexte éolien

Le territoire global est dense en projets éoliens construits ou accordés. La Picardie a en effet engagé un développement éolien important, disposant d'un gisement éolien favorable. Le territoire régional a la capacité d'un développement éolien conséquent du fait de la présence vastes plateaux dégagés favorables à l'implantation éolienne.

6.3 - Attendus du Schéma Régional Éolien

Le secteur de projet est divisé en trois sites :

. **Site ouest** entre Rotangy et Crèvecœur-le-Grand,
. **Site central** à l'est de Viefvillers, au droit nord de la D930,
. **Site est** à proximité de l'A16, entre Le Crocq et Cormeilles.

Les sites du secteur de projet se caractérisent par leur environnement de plateau cultivé. et ouvert, tabulaire.

La classification des sites du projet éolien diffère selon leur emplacement : le site ouest se trouve dans une zone *"favorable à l'éolien sous conditions"* tandis que les sites central et est se trouvent dans une zone simplement définie comme *"favorable à l'éolien"*, en violet foncé sur la carte (fig. 23). Dans le site ouest il y a en effet nécessité de prendre en compte l'ensemble patrimonial de Gerberoy (vue A), qui constitue, à cette distance, un enjeu *"assez fort"*, bien que placé toutefois à une distance moyenne de 18 km du site concerné.

La stratégie d'implantation proposée dans le Schéma Régional Éolien de Picardie est différente suivant cette double classification :

. Dans les zones définies comme *"favorables à l'éolien"*, qui présentent des contraintes faibles à moderées, une grande partie des zonages ont vocation à accueillir des pôles de densification de l'éolien.
. Dans les zones définies comme *"favorables à l'éolien sous conditions"*, il y a présence d'une contrainte assez forte, dans le cas présent, qui nécessitent des poles de structuration ou de confortement de l'éolien existant ou de l'éolien en ponctuation.

Les cartes des enjeux forts ou assez forts liés aux paysages à petite échelle ou aux paysages emblématiques sont globalement éloignés du secteur de projet. Les paysages emblématiques sont des paysages régionaux sans valeur réglementaire qu'il est souhaitable de prendre en compte (vues B et C) sont à des distances variables des sites de projet. En ce qui concerne les paysages emblématiques, notons toutefois la zone défavorable de la vallée naissante de la Selle, qui débute au nord des sites central et ouest. Le paysage à petite échelle le plus proche est celui de la vallée du Thérain, qui se trouve beaucoup plus éloigné. En effet, le site le plus proche est celui de l'ouest, distant de plus d'une douzaine de kilomètres.

Les effets cumulés

Au regard des prescriptions paysagères et patrimoniales du SRE Picardie, le site de projet est favorable à l'implantation éolienne sous les réserves indiquées. En outre, un effort particulier doit s'appliquer à l'appréciation des effets cumulés des projets, notamment en raison de la préservation du cadre de vie des habitants. Il est donc nécessaire de détailler les enjeux à des échelles plus fines. C'est l'objet des pages suivantes.

• Vue A

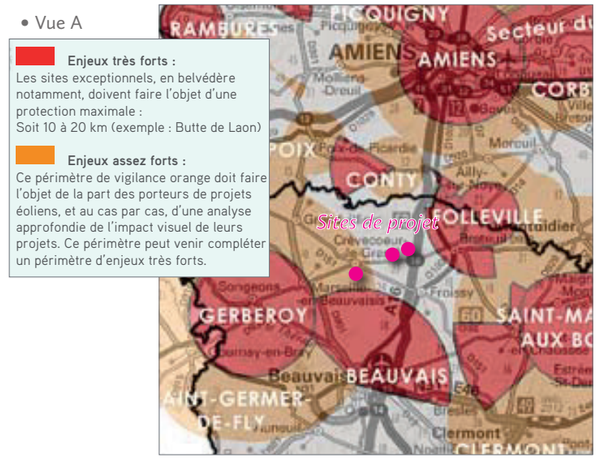

• Vue B

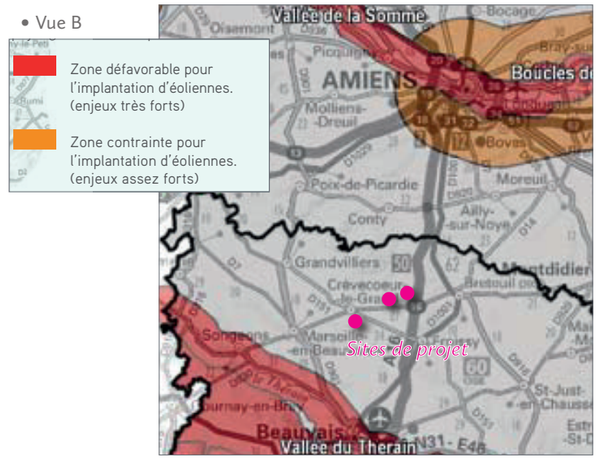

• Vue C

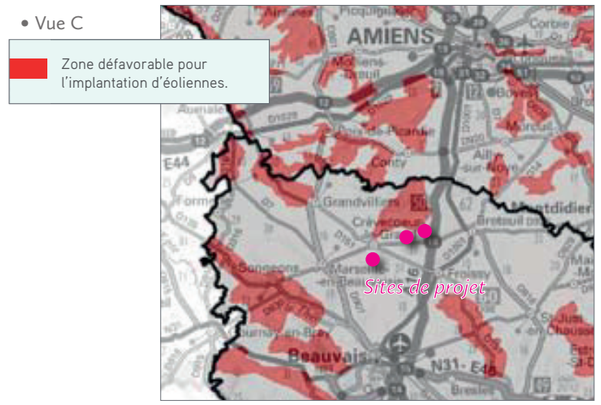

Figure 24
Carte des sensibilités

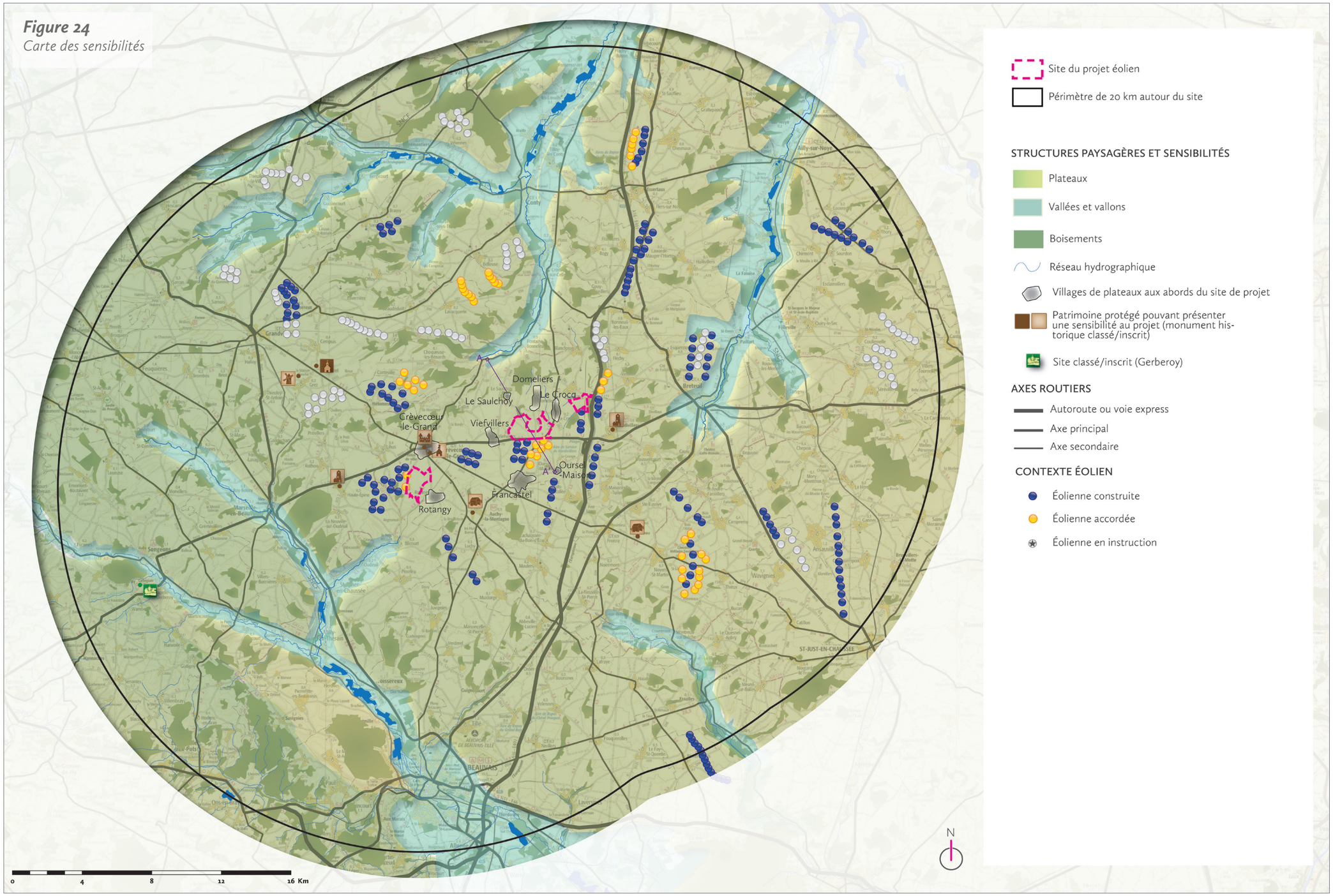

Des sensibilités paysagères et patrimoniales à considérer pour la formulation du projet

- *Ci-contre à gauche :*

- *Figure 24 : Carte des enjeux liés au grand paysage, sur fond topographique, et indication du trait de coupe A-A'*
  (Fond : IGN 1/100.000)

- *Ci-contre à droite :*

- *Figure 25 : Coupe de terrain selon A-A' de la vallée de la Selle à Catheux, jusqu'au plateau à l'entrée d'Oursel-Maison, en passant par le site central . Le flanc assez escarpé du côteau de la Selle masque intégralement une éolienne de 150 m de hauteur totale placée sur le site central, le plus proche de cette vallée sensible.*
  (Fond : IGN 1/25 000)

6.4 - Les sensibilités paysagères et patrimoniales

Définition des sensibilités paysagères

Les conséquences visuelles envisageables d'un projet éolien sur le grand paysage, mais aussi sur le site de projet ou encore sur les éléments patrimoniaux, sont regroupées sous le terme de "sensibilités". Celles-ci s'appuient à la fois sur des critères objectifs et subjectifs et s'opèrent ainsi à différents niveaux d'échelles. L'examen de ces sensibilités sert *in fine* à établir les conditions de possibilité, d'impossibilité ou de restriction de l'implantation de l'éolien. En effet, le développement de cette forme d'énergie implique une transformation du paysage, fait d'ailleurs inhérent au paysage en lui-même : celui-ci est soumis à des dynamiques d'évolution. L'implantation d'éoliennes en fait partie. Révéler les sensibilités d'un paysage ou d'un site, c'est donc procéder à l'évaluation de ses capacités de transformation et à leur cohérence. Enfin, il est important de préciser que le terme de "sensibilité" ne désigne pas une condition rédhibitoire à l'implantation éolienne mais désigne des caractéristiques sensibles dont il faut tenir compte dans les projets.

. Sensibilités liées au grand paysage et aux villages

Le secteur de projet est concerné par un environnement de plateau en retrait par rapport à des vallées et leurs vallons adjacents : il s'agit de la dichotomie habituelle plateau / vallée dans cette région. La vallée de la Selle au nord-est de Crèveœur-le-Grand constitue un paysage particulier, considéré comme emblématique dans l'Atlas des paysages de l'Oise puis dans le SRE Picardie. Dans le cas présent, cela concerne la naissante vallée aux abords de Catheux. Le site central et le site est en sont les plus proches, à une distance moyenne de 3 à 4 km, ce qui permet un retrait sur le plateau et la création d'un angle mort visuel depuis les fonds de vallée. La coupe A-A' l'illustre (fig. 25) : effectuée depuis le fond de vallée sensible de la Selle à Catheux, elle montre le masquage total par le versant d'une éolienne de

Figure 25

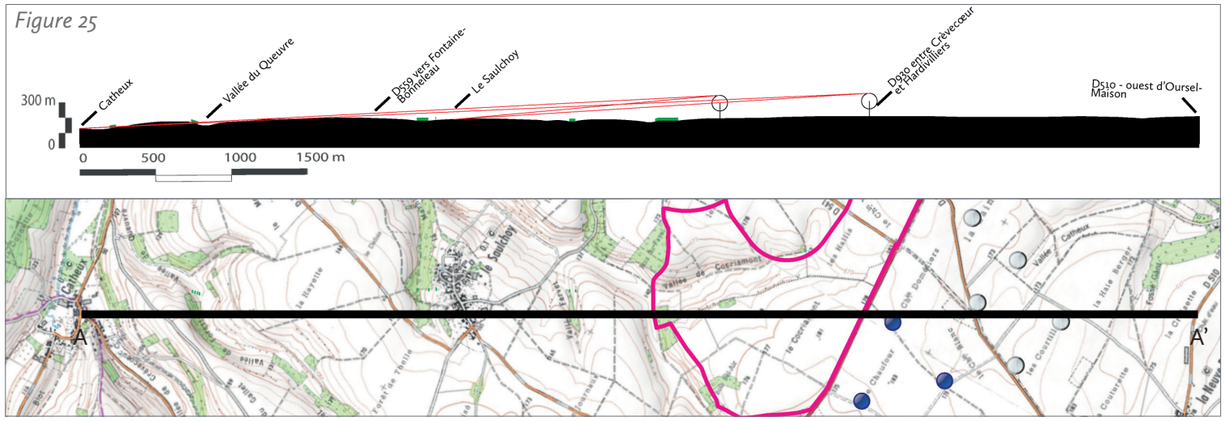

150 m de hauteur totale, placée sur le site central. La particularité des vallées principales du territoire d'étude (Selle, Thérain, Noye) est qu'elles sont accompagnées d'un réseau de vallons, souvent secs, qui leurs sont adjacents et complexifient le relief. Toutefois, ces ensembles sont plutôt boisés, ce qui engendre des masquages visuels. Il pourra toutefois être nécessaire d'étudier les éventuels effets visuels sur ces vallons adjacents. Les trois sites du projet éolien s'établissent en chapelet sur un plateau ouvert, aux horizons de vision profonds. La particularité de ce type de paysages est d'être sensibles à l'émergence de structures verticales. Si leur amplitude engendre des rapports d'échelles favorables à l'éolien, la forte visibilité des implantations est à relever. Le plateau est également ponctué de villages qui entretiendront une relation directe avec les projets. Les visibilités directes ou les covisibilités avec les silhouettes urbaines constituent une des sensibilités importantes, plus particulièrement pour les villages situés aux abords de chacun des sites.

Enfin, des routes parcourent l'espaces des plateaux et sont structurantes, comme la D930 à l'ouest et à l'est de Crèvecœur-le-Grand et l'autoroute A16. Les perceptions routières sont partie intégrante des perceptions paysagères, et de ce fait sensibles, notamment sur les longues séquences rectilignes.

. Sensibilités patrimoniales

Le patrimoine le plus concerné est lié à la ville de Crèvecœur-le-Grand et également au patrimoine de la vallée de la Selle, qui reste néanmoins à distance.

A l'échelle du périmètre d'étude, la sensibilité patrimoniale la plus importante est liée au secteur patrimonial de Gerberoy. Toutefois, notons que le site le plus proche de ce village (site ouest) est déjà placé à 18 km, ce qui limite très fortement les cas d'influence visuelle.

. Sensibilité liées au contexte éolien : les effets cumulés

Comme l'a montré les pages précédentes, le contexte éolien est significativement présent sur le Plateau picard. Chacun des trois sites de projet est appuyé sur un parc existant et/ou à venir (projet accordé). Le projet global est donc considéré comme un renforcement de chacun des ensembles. Cette sensibilté induit la problématique fondamentale de ce projet, qui peut se résumer par l'interrogation suivante : *"Jusqu'à quel niveau est-il possible de densifier la présence éolienne dans ce paysage ?"*

Pour donner un premier aperçu de la situation actuelle du contexte éolien sur le secteur de projet, une analyse photographique est proposée en pages suivantes.

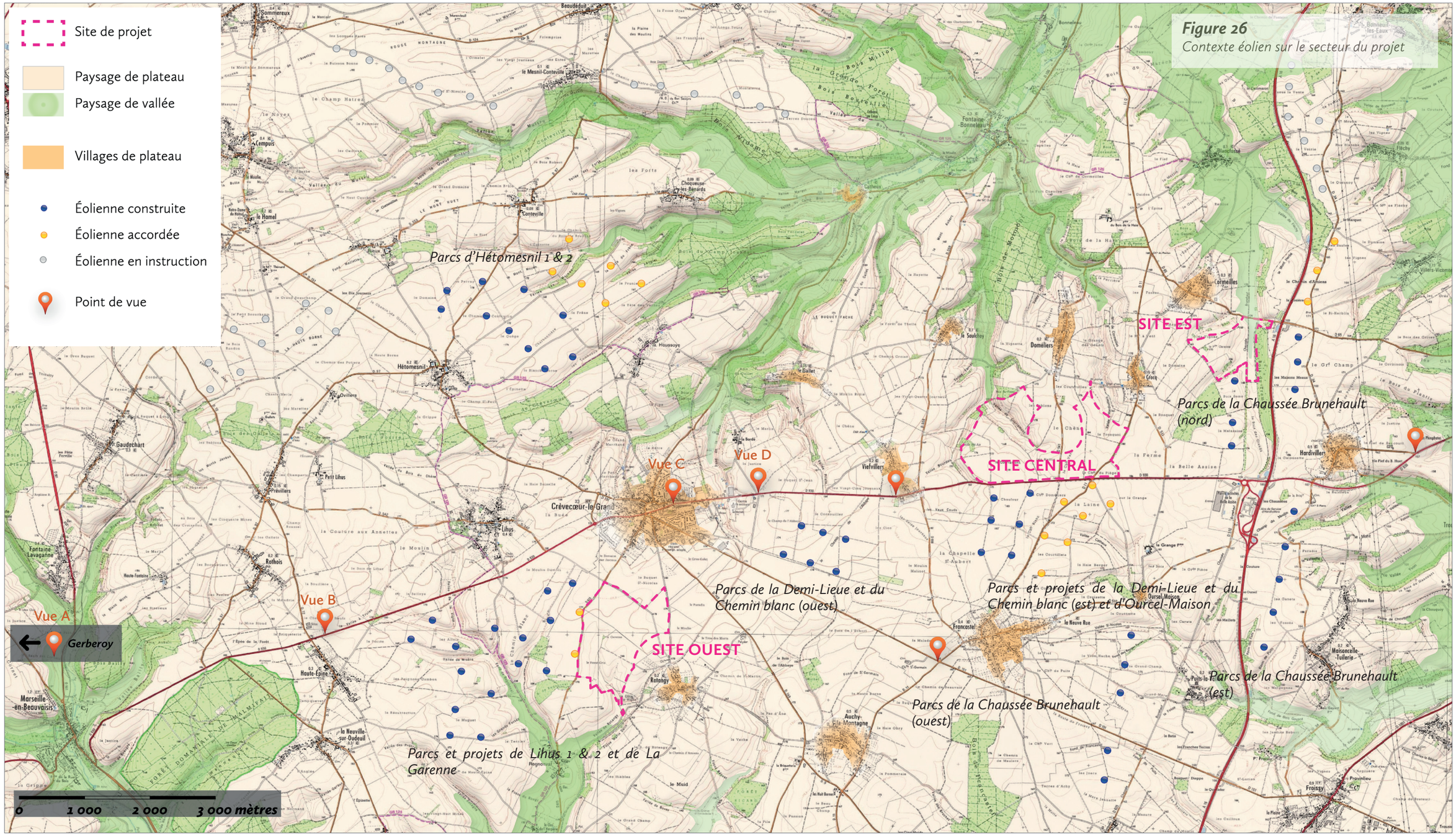

Figure 26
Contexte éolien sur le secteur du projet

Analyse photographique du contexte éolien dans l'environnement du secteur du projet - état en date d'avril 2014

- *Ci-contre à gauche :*
- *Figure 26 : Carte du contexte éolien à l'échelle du seteur de projet*
  (Fond : IGN 1/500.000 - données Cartélie DDT 60 en date d'avril 2014)
- *Ci-contre à droite :*
- *Vue A : depuis les points hauts de Gerberoy (site de l'ancien château), et par temps clair, il est possible d'apercevoir les pales du parc de Lihus, de façon très lointaine et nécessitant un réel effort de scrutation*
- *Vue B : vue vers le site ouest sur la D930 en entrée est du village de Haute-Epine : au premier-plan, le parc éolien de Lihus et au fond les parcs de la Demi-Lieue et du Chemin blanc. Le site ouest de projet vient en continuité du premier ensemble*
- *Vue D : sur la D930 à l'est de Crèvecœur-le-Grand. Vers l'ouest : le parc actuel de Lihus se détache latéralement à la silhouette urbaine de la ville. Vers l'est : le parc ouest de l'ensemble des parcs de la Demi-lieu et du Chemin blanc apparaît selon une structure bien lisible (au premier plan, l'ensemble ouest, et au fond l'ensemble est, moins visible)*
- *Vue C : depuis la place du monument aux morts de Crèvecœur-le-Grand, les rotors des parcs de la Demi-lieu et du Chemin blanc émergent au-dessus du tissu urbain (Photos : MATUTINA)*

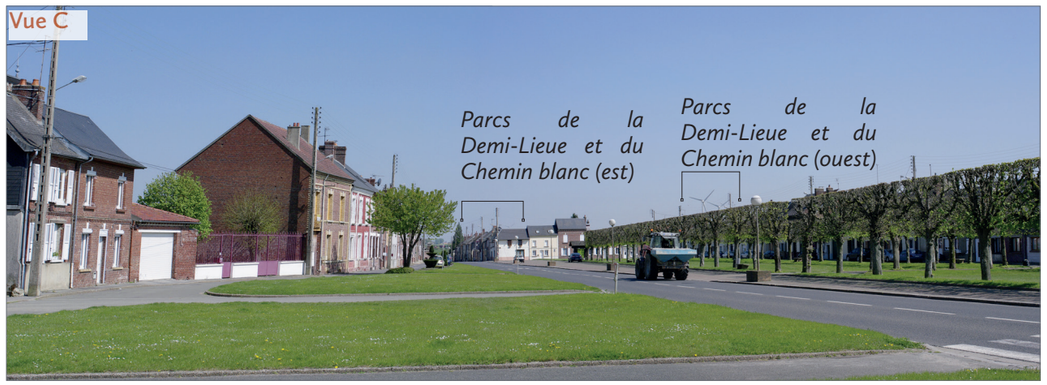

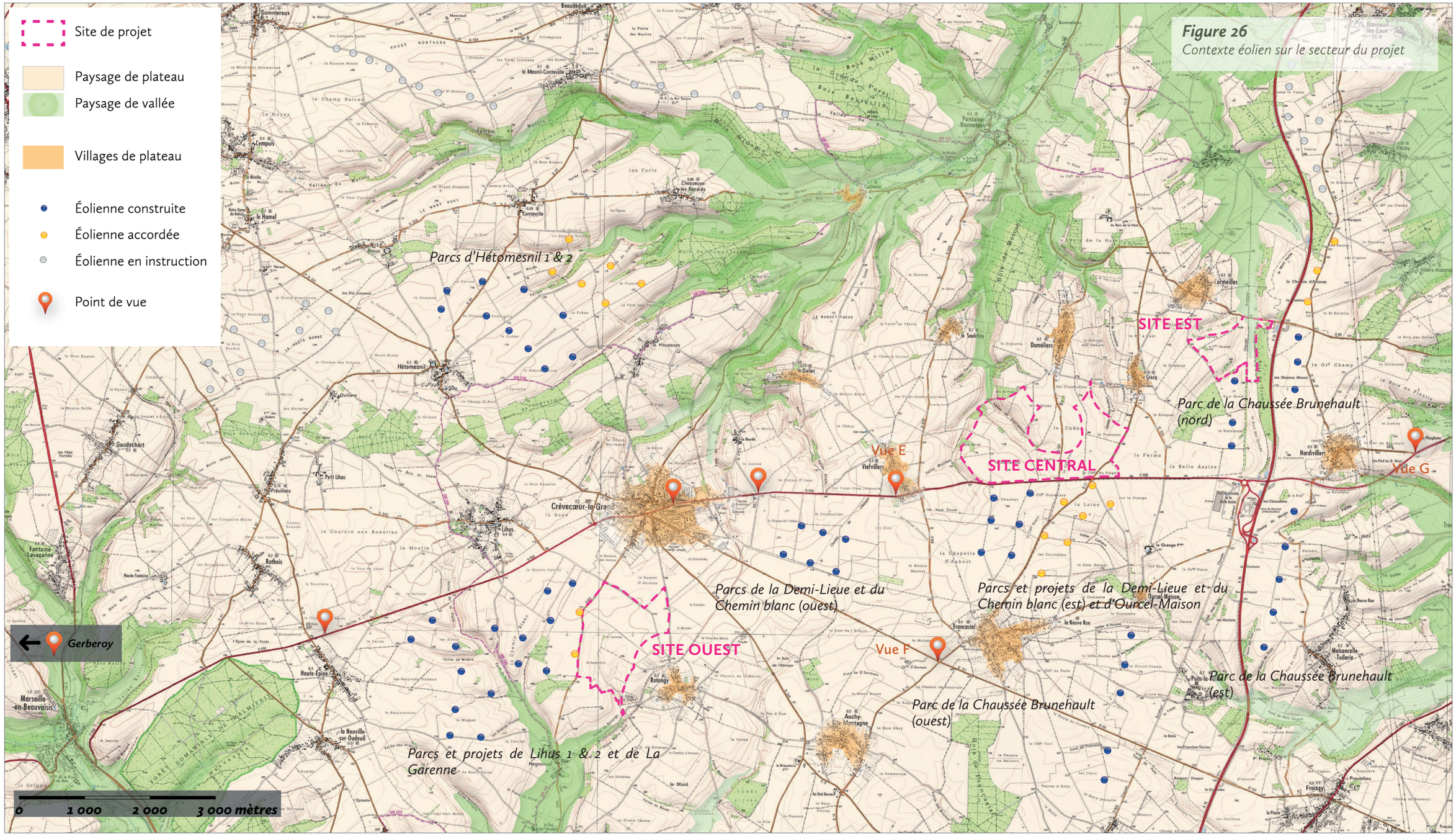

Figure 26
Contexte éolien sur le secteur du projet

Analyse photographique du contexte éolien dans l'environnement du secteur du projet - état en date d'avril 2014

- *Ci-contre à gauche :*
- *Figure 26 : Carte du contexte éolien à l'échelle du seteur de projet*
  (Fond : IGN 1/500.000 - données Cartélie DDT 60 en date d'avril 2014)
- *Ci-contre à droite :*
- *Vue E : depuis l'entrée ouest de Viefvillers, les rotors de l'ensemble est des parcs de la Demi-Lieue et du Chemin blanc émergent au-dessus du vilage. Le site central de projet viendra en confortement nord de cet ensemble, c'est-à-dire à gauche sur l'image*
- *Vue F : à proximité de Francastel à l'intersection des D151 et D11, ce panorama montre de gauche à droite : l'ensemble ouest des parcs de la Demi-Lieue et du Chemin blanc, l'ensemble est et l'enveloppe arborée du village de Francastel de laquelle émerge son clocher d'église. Le site central se trouve ici en arrière de l'ensemble est, et le site est légèrement plus à droite*
- *Vue G : en abordant la vaste dépression de la vallée de la Noye par la D930 à l'est d'Hardivilliers, les parcs existant du plateau ont quasiment disparu. Le site est du projet se trouve ici latéralement à droite de la silhouette du village*
  (Photos : MATUTINA)

HIÉRARCHISATION DES ENJEUX

Types d'enjeux	Référence éventuelle au SRE	Nature de l'enjeu	Niveau de l'enjeu	Recommandations
ENJEUX PAYSAGERS				
Visibilités de plateaux		. Les paysages présents aux alentours du secteurs de projet sont des plateaux cultivés où des boisements sont présents, mais c'est l'ouverture ample de l'espace qui domine, avec des horizons de vision profonds dans l'ensemble, . Comme tout paysage de plaine ouverte, le Plateau picard est sensible à l'émergence de structures verticales.	Signifiant	. Produire une structure d'implantation lisible, . S'appuyer sur les structures existantes (voir "impacts cumulés") . Etudier les visibilités au moyen de photomontages
Vallées	Signalé au SRE notamment pour la vallée de la Selle naissante comme "Paysage emblématique"	. Le secteur de projet prend place sur un plateau sec et peu irrigué, . Des départs de vallées au nord du secteur annoncent l'Amiénois et notamment la naissante vallée de la Selle, ou encore la Picardie verte avec le Thérain et ses affluents, . Toutefois l'éloignement de ces vallées ou leur encaissement, comme celle de la Selle naissante, semblent des facteurs suffisant pour limiter très fortement si ce n'est empêcher toute influence visuelle du projet sur celles-ci.	Faible à nul	. Vérifier l'absence d'influence visuelle réelle au moyen d'outils graphiques (coupes, carte de Zone d'Influence Visuelle ou photomontages)
ENJEUX LOCAUX				
Axes routiers		. Paysage ouvert et comprenant peu d'obstcales, les axes routiers sont des éléments majeurs de découverte du paysage comme la D930 et l'A16, . Les longues portions rectilignes offrent des vues en séquences, . Les mouvements du terrain engendrent toutefois des zones de masquage, à l'échelle de la conduite automobile.	Plutôt signifiant	. Rechercher les points de vue sur les axes routiers . Visualiser ces perceptions routières au moyen de photomontages
Établissements humains		. Un maillage de villages et de bourg occupe le plateau, dont la ville de Crèvecœur-le-Grand constitue la petite ville-centre, . Le projet s'appuie sur des parcs existants qui sont déjà visibles soit depuis ces établissements humains ou en covisibilité avec leurs silhouettes urbaines,. . Il convient toutefois de s'assurer que le projet, en renforçant ces ensembles, n'engendre pas d'impacts trop perturbants sur ces établissements humains comme des effets d'enfermement, de surplomb, de saturation spatiale... (voir "impacts cumulés").	Signifiant	. Rechercher les points de vue d'intervisibilité et de covisibilité depuis et avec les établissements humains, . Visualiser ces perceptions au moyen de photomontages.
ENJEUX PATRIMONIAUX				
Ville de Crèvecœur-le-Grand et ses monuments		. La proximité des sites (en particulier les sites ouest et central) à la ville de Crèvecœur-le-Grand, accueillant en son centre un imposant ensemble patrimonial, nécessite sa prise en compte, . Depuis certains lieux-mêmes de la ville, il est déjà possible d'apercevoir des éoliennes émergeant au-dessus du tissu urbain, . A l'inverse, des cas de covisibilité peuvent également se produire avec sa silhouette urbaine et monumentale.	Signifiant	. Rechercher finement les points possibles de covisibilité de la silhouette de l'église avec le projet, particulièrement depuis la RD 2020 au nord, . Visualiser ces perceptions au moyen de photomontages.
Patrimoine bâti en général		Les autres monuments protégés, et situés dans l'aire d'influence visuelle possible du projet, sont peu nombreux.et insérés dans les tissus bâtis, desquels ils n'émergent que peu voire pas du tout	Faible à nul	
ENJEUX LIÉS AUX IMPACTS CUMULÉS				
Projets et parcs du secteur de projet et du périmètre d'étude globalement	Signalé au SRE - notions "d'effets cumulés"	. La présence éolienne est significative sur le Plateau picard, . Les trois site de projet s'appuient sur des parcs existants ou à venir (projets accordés) : ils constituent des renforcements de ces premiers ensembles, . L'esprit du projet est donc celui de la densification de la présence éolienne, par "accorche" à ces parcs existants ou accordés, . D'autres projets (nouveaux ensembles ou extension de parcs existants) sont en instruction, . Il s'agit ici de l'enjeu le plus signifiant du projet qui peut se résumer par cette interrogation : *"Jusqu'à quel niveau de densité est-il possible de poursuivre le développement éolien de cette partie du Plateau picard ?"*, . Cet enjeu rassemble en lui la totalité des enjeux : quels effets sur le paysage du plateau, sur les établissements humains, le patrimoine, les perceptions routières ?	Très signifiant	. Expérimenter plusieurs variante, notamment en termes de "niveau quantitatif" des renforcements, . Comparer ces variantes avec des photomontages depuis les points de vue possibles où s'effectuent les visibilités et les covisibilités avec le contexte éolien et les problématiques liée aux entre enjeux, . Rechercher une géométrie d'implantation permettant de mettre le projet en cohérence géométrique avec l'existant, . Veiller également à ce que les structure d'implantation soit également valables en soi, en prenant en compte l'hypothèse que les projets accordé ou en instruction qu'ils complètent puissent ne pas être édifiés ou accordés.

Figure 27